



Saison 2022-2023

N° d'adhérent :

Pour le détail des dates des cours et des stages, veuillez consulter le site internet : [www.salon-milleetunfils-thoiry.com/formations](http://www.salon-milleetunfils-thoiry.com/formations)

## INSCRIPTION

NOM \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

Code Postal \_\_\_\_\_ Ville \_\_\_\_\_

☎ : \_\_\_\_\_ Date de naissance \_\_\_\_\_

Mail \_\_\_\_\_ @ \_\_\_\_\_

Coordonnées de la personne (responsable si mineur) à prévenir en cas d'accident :

Nom/Prénom : \_\_\_\_\_

☎ : \_\_\_\_\_

Je soussigné(e) (personne responsable s'il s'agit d'un mineur)

Nom \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_

confirme mon inscription et règle dès l'inscription la cotisation pour l'année entière ainsi que l'intégralité des droits d'inscription aux cours (paiement joint), déclare avoir pris connaissance du règlement intérieur de l'association et accepte de recevoir les informations de l'association par email.

J'autorise les dirigeants ou les membres de l'association à me prendre en photographie lors des stages, réunions ou animations et à faire publier ces images. (à rayer si besoin)

Date et signature

=====

Merci de cocher ici si vous désirez une attestation de paiement ; elle vous sera envoyée par mail.

## MONTANT A REGLER (Le matériel n'est pas fourni)

1/ COTISATION à l'association pour l'année 2022-2023 : 20 euros

2/ INSCRIPTION POUR (cocher la ou les cases) :

	<b>BRODERIE (14 cours)</b>	lundi	14h – 17h	280 euros
	<b>COUTURE (14 cours)</b>	lundi	14h30-17h00	220 euros
	<b>Le jour de cours est décidé pour l'année : entourer le jour souhaité</b>	jeudi 1	19h30 -	
		jeudi 2	22h00	
		vendredi	19h30-22h00	
			19h30-22h00	
	<b>Module Patronage (4 cours)</b>	vendredi	19h30-22h	80 euros
	<b>Module Brodeuse (4 cours)</b>	vendredi	19h30-22h	80 euros
	<b>Module Surjeteuse (4 cours)</b>	vendredi	19h30-22h	80 euros
<b>TOTAL A PAYER par chèque(s)</b>				

	<b>DENTELLE AUX FUSEAUX (10 stages)</b>	Un samedi par mois	9h30-17h	Gratuit pour les adhérents
--	---	--------------------	----------	----------------------------

**Etablir 1 chèque pour la cotisation et 1 ou plusieurs chèque(s) pour les cours à l'ordre de : Association Mille et Un Fils**

1/ COTISATION payée par chèque n° \_\_\_\_\_ 20 euros

2/ COURS :

paiement en une fois par chèque n° \_\_\_\_\_ montant : \_\_\_\_\_

(encaissement le 20 octobre 2022)

Ou possibilité de paiement en 3 fois suivant calendrier ci-dessous :

Dates d'encaissement	Banque	N° chèque	titulaire	Montant	
20 octobre 2022					
4 janvier 2023					
7 mars 2023					